



Conseil économique et social

Distr. générale
20 janvier 2006
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-neuvième session

3-7 avril 2006

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de la réunion intersessions qu'il a tenue à Banjul les 19 et 20 décembre 2005

I. Généralités

1. À sa trentième session, la Commission de la population et du développement avait autorisé le Bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer les sessions. Comme suite à cette décision, le Bureau a tenu les 19 et 20 décembre 2005, à Banjul, à l'invitation du Gouvernement gambien, une réunion intersessions. Précédemment, il avait tenu des réunions intersessions en 1996 à Bruxelles, en 1997 à Mexico, en 1998 à Kuala Lumpur, en 1999 à New York, en 2000 à Nairobi, en 2001 à New York, en 2002 à Rome, en 2003 à Vilnius et en 2004 à Lima.

2. Quatre membres du Bureau ont participé à la réunion intersessions, qui s'est tenue au Kairaba Hotel Kotu. On trouvera la liste complète des participants à l'annexe I au présent rapport. Outre les membres du Bureau et les représentants de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, qui assure le secrétariat pour la Commission de la population et du développement et son Bureau, un observateur du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a assisté à la réunion.

3. Le Bureau a réitéré l'importance des réunions internationales pour la planification des futures sessions de la Commission. Il a été noté que la tenue de la réunion intersessions dans le pays du Président fournissait l'occasion d'organiser des réunions d'information à l'intention des responsables gouvernementaux, des membres de la société civile et des organisations non gouvernementales dans le pays hôte. À Banjul, la Commission nationale gambienne de la population a organisé le 20 décembre une réunion avec les principales parties prenantes dans les bureaux de

* E/CN.9/2006/1.



son secrétariat. Ont participé à la réunion 27 responsables gouvernementaux, dirigeants religieux et représentants d'organisations non gouvernementales internationales travaillant en Gambie. Il s'agissait notamment de responsables du Cabinet du Président, du Département d'État à la santé, du Département d'État aux finances et aux affaires économiques, du Département d'État à l'éducation, du Département d'État au tourisme et à la culture, du Département central de la statistique, de l'Association gambienne pour la planification familiale, du Réseau des parlementaires sur la population et le développement, du Bureau chargé des affaires féminines, du Forum des éducatrices africaines-Gambie, du Conseil chrétien de la Gambie, du Conseil islamique suprême, du FNUAP et du Conseil national de la jeunesse. La discussion et les présentations ont été axées sur les priorités de la Gambie dans le domaine de la population et le rôle des organisations internationales pour ce qui est de fournir une aide aux programmes nationaux.

II. Ouverture de la réunion

4. Crispin Grey-Johnson, Président de la Commission de la population et du développement, a ouvert la réunion intersessions, passant en revue le calendrier de travail et les activités organisées pour la réunion. Il a noté que Isatou Njie-Saidy, Vice-Président de la République de Gambie et Secrétaire d'État aux affaires féminines, accorderait une audience au Bureau dans l'après-midi du 19 décembre; que la Commission nationale de la population avait organisé une réunion avec les principales parties prenantes pour l'après-midi du 20 décembre; et que le 21 décembre, le Bureau assisterait à une session parlementaire de jeunes sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

5. Hania Zlotnik, Directrice de la Division de la population du Secrétariat, a félicité les membres du Bureau à la réunion et les a remerciés de leur attachement aux travaux de la Commission et de leur participation à la réunion. Elle a exprimé sa satisfaction à M. Grey-Johnson pour les préparatifs effectués à l'appui de la réunion intersessions. M^{me} Zlotnik a souligné que les réunions intersessions sont importantes parce qu'elles fournissent des directives opportunes pour les préparatifs des sessions annuelles de la Commission et en assurent ainsi leur efficacité. Elle a ensuite passé en revue la documentation de base qui avait été distribuée.

III. Débats

6. M. Grey-Johnson a présidé les débats du Bureau. Il a commencé par présenter l'ordre du jour provisoire de la réunion intersessions, puis a invité les participants à formuler des observations sur son contenu et a proposé qu'il soit adopté (voir annexe II).

7. La réunion intersessions a d'abord examiné les incidences du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale) sur la Commission de la population et du développement. M^{me} Zlotnik a noté que le Document final se référait expressément aux trois questions qui concernaient directement les travaux de la Commission : assurer à tous, d'ici à 2015, l'accès à la médecine de la procréation [par. 57 g)] et l'égalité d'accès des femmes à celle-ci [par. 58 c)]; le VIH/sida (par. 57); et migration et développement (par. 61 à 63). Elle a noté que la Commission de la population et du développement avait aussi accordé

un rang de priorité élevé à ces trois domaines et a rappelé que la médecine de la procréation avait été le thème spécial pour la trente-cinquième session de la Commission en 2002, le VIH/sida celui de la trente-huitième session en 2005 et que migration et développement était celui de la trente-neuvième session en 2006. M^{me} Zlotnik a noté qu'une autre question à laquelle le Secrétaire général accordait un rang de priorité élevé était le vieillissement de la population, qui était le thème spécial devant être examiné par la Commission à sa quarantième session, en 2007.

8. Les membres du Bureau ont étudié les incidences du Document final du Sommet mondial dans les domaines relevant des compétences de la Commission et ont discuté, dans cette perspective, des processus de suivi des progrès faits vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a été noté que le Document final du Sommet mondial constituait une base pour que les pays incluent l'accès universel à la médecine en matière de procréation comme objectif majeur dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie nationale de développement, y compris les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et du suivi de son application.

9. Le Bureau a ensuite examiné le rôle des commissions régionales dans le suivi et l'application des textes issus des conférences, question mise en évidence dans le Document final du Sommet.

10. M^{me} Zlotnik a informé les membres du Bureau des activités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales qui réunissaient, avec le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales comme convocateur, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, les chefs de toutes les commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Université des Nations Unies, les Instituts de formation et de recherche des Nations Unies, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Un groupe chargé des questions de population, présidé par la Division de la population, était l'un des 13 groupes opérant sous l'égide du Comité exécutif.

11. Plusieurs membres du Bureau se sont déclarés préoccupés par l'affaiblissement des programmes de population au niveau régional consécutif à la réduction des ressources affectées aux activités de population par les commissions régionales. Il a été suggéré que le Comité exécutif envisage de préconiser l'affectation de ressources supplémentaires à l'appui des programmes et activités de population au niveau des commissions régionales. Le représentant du FNUAP a appelé à améliorer la diffusion d'informations sur les débats menés au sein du système des Nations Unies sur les questions de population et a indiqué que le Fonds apportait un appui aux commissions régionales, selon que de besoin, et était prêt à étudier de nouvelles formes de coopération.

12. Les membres du Bureau ont mis en évidence le rôle des commissions régionales dans le cadre du suivi des conférences et sommets internationaux. Ils ont souligné qu'il est nécessaire que les commissions régionales présentent des rapports sur les activités entreprises au niveau régional sur le thème spécial de chaque

session de la Commission de la population et du développement au titre du point 2 de l'ordre du jour intitulé « Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement ».

13. Les membres du Bureau sont passés aux liens existant entre la Commission de la population et du développement et le Conseil économique et social et les autres commissions techniques, à la lumière des réformes du Conseil économique et social préconisées dans le Document final. M. Grey-Johnson a noté que les réunions annuelles du Bureau de la Commission avec le Bureau du Conseil offraient l'occasion de coordonner les activités. La réunion annuelle des présidents des bureaux de toutes les commissions techniques durant la session du Conseil économique et social était aussi utile. Ces liens devaient être encore renforcés dans le cadre de la suite donnée au Document final.

14. Le Bureau a examiné l'intérêt de tenir une réunion durant la période intersessions avec les bureaux ou du moins avec certains membres des bureaux d'autres commissions techniques, en particulier la Commission du développement social et la Commission de la condition de la femme. Ce type de réunion serait utile pour coordonner les contributions et faire en sorte que les activités des différentes commissions se renforcent mutuellement en évitant les chevauchements. Considérant que les réunions des bureaux complets pourraient poser des difficultés d'ordre logistique, le Bureau a suggéré que les présidents des différents bureaux se réunissent avant la reprise de la trente-neuvième session de la Commission de la population et du développement.

15. Il a été noté qu'il n'y avait pas de mécanisme d'interaction entre la Commission de la population et du développement et le Groupe des Nations Unies pour le développement, si bien que la coordination était déficiente, en particulier s'agissant des efforts faits pour mieux intégrer les activités analytiques normatives et les travaux opérationnels. Le Bureau a recommandé que le personnel de la Division de la population intensifie ses contacts avec celui du Groupe des Nations Unies pour le développement.

16. Le Bureau a demandé ensuite à M^{me} Zlotnik de faire le point sur l'évolution de la situation concernant l'examen des mandats demandé dans le Document final du Sommet mondial. M^{me} Zlotnik a confirmé que la Division de la population, de concert avec toutes les autres divisions du Département des affaires économiques et sociales, avait donné suite à la demande du Secrétaire général tendant à ce que les mandats et les produits correspondants soient réexaminés. Dans l'ensemble, ce réexamen avait montré que les produits programmés dans le domaine de la population relevaient de mandats établis par la Commission de la population et du développement, le Conseil économique et social ou l'Assemblée générale qui étaient pertinents et actuels.

17. En considérant l'ordre du jour proposé pour la trente-neuvième session de la Commission, le Bureau a noté que le thème spécial pour le débat général serait « Migrations internationales et développement ». Le Bureau considérait que cet aspect du débat général était une contribution importante au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui serait mené à l'Assemblée générale les 14 et 15 septembre 2006. Il était par conséquent souhaitable, dans le cadre des préparatifs de la trente-neuvième session, que le Président fasse en sorte que les versions provisoires des projets de décision et de résolution soient distribuées aux groupes régionaux une semaine avant la reprise de la session.

18. À l'issue du débat sur le projet d'ordre du jour de la trente-neuvième session, le Bureau a examiné les propositions pour les orateurs invités à la session. Le temps alloué pour les présentations des orateurs invités était de deux heures le 4 avril et de deux heures le 5 avril. Le Bureau considérait que, vu la variété des questions importantes touchant le thème des migrations internationales, deux orateurs invités ne seraient pas suffisants. Il a par conséquent été décidé qu'à cette occasion, quatre orateurs seraient invités à prendre la parole devant la Commission et que chacun d'eux disposerait d'une heure pour faire sa présentation et dialoguer avec les membres de la Commission. Le Bureau a donc décidé a) qu'il y aurait deux orateurs invités le 4 avril et deux autres le 5 avril; et b) que le groupe de travail ne se réunirait pas durant le temps alloué aux orateurs invités. De plus, le Bureau a recommandé au Secrétariat une liste d'orateurs à inviter, prévoyant la possibilité que certains d'entre eux ne seraient pas en mesure de participer.

19. Le Bureau a ensuite examiné un programme de travail pluriannuel pour la Commission. Il a été rappelé qu'un thème spécial avait été choisi pour la quarantième session en 2007, à savoir « Le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement » (décision 2005/1). Des membres ont suggéré qu'une stratégie possible pour établir un programme de travail pluriannuel serait de suivre l'ordre des chapitres de fond du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹. M^{me} Zlotnik a fait observer que, depuis 1995, la Commission avait couvert la plupart des chapitres de fond du Programme d'action, à l'exception de celui sur la répartition de la population, l'urbanisation et les migrations internes. Des membres du Bureau ont donc décidé de proposer ce thème pour 2008. Puis, la question a été soulevée de savoir si la Commission commencerait ensuite une deuxième série d'examen de chacun des chapitres de fond du Programme d'action et si cette série serait précédée en 2009 par un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre de l'ensemble du Programme d'action, comme cela a traditionnellement été le cas depuis l'adoption du Programme d'action mondial sur la population, en 1974. Après un échange de vues, le Bureau a décidé de proposer que la Commission envisage de conduire un examen et une évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action en 2009, le programme subséquent devant être déterminé par le résultat de l'examen d'ensemble.

20. Le Bureau a ensuite discuté des méthodes de travail de la Commission. M^{me} Zlotnik a fait observer que le paragraphe h) de la décision 2005/2 prie le Bureau de prendre l'avis des États Membres sur plusieurs points, dont le programme de travail pluriannuel de la Commission. Le Bureau a décidé de consulter les différents groupes régionaux et d'aborder de nouveau la question avant le début de la trente-neuvième session de la Commission au moyen d'un échange de courriers électroniques entre les membres du Bureau ou dans le cadre d'une réunion du Bureau qui se tiendrait à New York. Entre-temps, sur la question particulière de la structuration du programme pluriannuel sur un cycle biennal, comme la Commission du développement durable l'avait fait, le sentiment général des membres du Bureau était qu'il serait préférable d'attendre et de voir comment la Commission du développement durable progressait avec ce cycle. Il a été rappelé également que la résolution du Conseil économique et social demandant l'examen des méthodes de travail des commissions techniques reconnaissait que la spécificité des tâches de chaque commission pourrait nécessiter des méthodes de travail reflétant une approche différente. Le Bureau a donc estimé qu'il était justifié de maintenir un

cycle annuel, car celui-ci donnait de bons résultats et pouvait être renforcé en reportant l'horizon de planification comme le permet un programme de travail pluriannuel. Le Bureau a noté également que le processus de réforme en cours au Conseil économique et social pourrait avoir des incidences sur les méthodes de travail de la Commission qui ne pouvaient pas encore être perçues.

21. Toujours sur la question des méthodes de travail, le Bureau a convenu qu'il serait utile qu'il tienne deux réunions intersessions. En conséquence, il a été décidé que la prochaine réunion du Bureau se tiendrait à New York environ un mois avant la reprise de la trente-neuvième session de la Commission. Cela laisserait ainsi le temps aux membres du Bureau de consulter leurs groupes régionaux respectifs concernant les méthodes de travail de la Commission.

22. Le Bureau a considéré que la Commission à sa trente-neuvième session devait adopter a) une décision sur l'ordre du jour pour la quarantième session en 2007; b) une décision sur les méthodes de travail, y compris les thèmes pour un programme de travail pluriannuel et au moins un thème pour la quarante et unième session en 2008, ainsi qu'une recommandation concernant la possibilité d'avoir un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action durant la quarante-deuxième session, en 2009; et c) une résolution concernant les migrations internationales et le développement, le thème spécial de la trente-neuvième session.

23. M. Grey-Johnson a informé le Bureau de la réunion que les présidents des commissions techniques avaient tenue avec le Bureau du Conseil économique et social le 7 juillet 2005. Les membres du Bureau ont réaffirmé qu'ils appuyaient la collaboration et la coordination avec les autres commissions techniques, en particulier sous la forme de réunions communes de leurs bureaux ou de leurs présidents. À ce propos, M. Grey-Johnson a réitéré qu'il organiserait des réunions avec les Présidents de la Commission de la condition de la femme et de la Commission du développement social avant le début de la reprise de la session de la Commission de la population et du développement.

24. Elena Zúñiga, Vice-Présidente de la Commission de la population et du développement et Secrétaire générale du Conseil national de la population du Mexique, a informé le Bureau de la réunion du groupe d'expert sur les migrations internationales et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes qui s'était tenue à Mexico du 30 novembre au 2 décembre 2005 sous les auspices du Conseil national de la population, de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, de la Division de la population de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et du FNUAP. M^{me} Zúñiga a indiqué que les conclusions de la réunion étaient en cours de rédaction. Le Bureau a approuvé la distribution des conclusions lors de la reprise de la session de la Commission. À ce propos, le Bureau a souligné l'importance des réunions régionales sur les migrations internationales et le développement, qui pouvaient fournir de précieuses contributions aux préparatifs du dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations internationales.

IV. Conclusions et recommandations

A. Organisation des travaux et méthodes de travail pour la trente-neuvième session de la Commission

25. Le Bureau a recommandé l'adoption de l'organisation des travaux de la Commission à sa trente-neuvième session².

26. Le Bureau a réaffirmé qu'il était utile d'inviter des orateurs à faire des présentations devant la Commission en plénière et à discuter d'aspects particuliers du thème spécial examiné. Pour la trente-neuvième session, le Bureau a suggéré d'inviter quatre orateurs, qui disposeraient chacun d'une heure pour faire un exposé devant la Commission et qui tiendraient un dialogue interactif avec les membres de la Commission. La liste des orateurs qui pourraient être invités, établie par le Bureau, comprenait à la fois des personnes qui traiteraient des questions touchant aux migrations internationales et au développement présentant un intérêt particulier au niveau régional et des personnes qui traiteraient de ces questions dans une perspective mondiale. Le Bureau a recommandé que, comme c'était devenu la coutume, le groupe de travail ajourne sa séance lorsque les orateurs invités feraient leur exposé.

27. Le Bureau a recommandé que soit créé, au début de la reprise de la trente-neuvième session de la Commission, un groupe de travail chargé d'examiner les questions susceptibles d'aboutir à des résolutions ou des décisions. Le groupe de travail devrait commencer ses travaux dans l'après-midi du premier jour de la session. Le Bureau a également recommandé à la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'établir des avant-projets de résolution et de décision qui pourraient faciliter les délibérations du groupe de travail. Le Bureau a demandé que les projets du Président soient mis à la disposition des groupes régionaux durant la semaine précédant la reprise de la trente-neuvième session de la Commission.

28. Le Bureau a recommandé que la Commission envisage d'adopter a) une décision sur l'ordre du jour pour la quarantième session en 2007; b) une décision sur les méthodes de travail, y compris les thèmes pour un programme de travail pluriannuel et au moins un thème pour la quarante et unième session en 2008, ainsi qu'une recommandation concernant la possibilité d'avoir un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action durant la quarante-deuxième session, en 2009; et c) une résolution concernant le thème spécial de la trente-neuvième session, les migrations internationales et le développement.

29. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise, avant la reprise de la trente-neuvième session de la Commission, une réunion d'information à l'intention des délégations sur l'état d'avancement de la documentation pour la session, l'organisation des travaux et les résolutions et décisions qui seraient probablement examinées par la Commission.

30. Le Bureau a souligné qu'il était important que la documentation de la trente-neuvième session de la Commission soit disponible dans les délais prévus afin de faciliter la préparation des déclarations par les délégations. Il a approuvé l'affichage de versions préliminaires non éditées des documents sur l'Internet.

B. Programme de travail des futures sessions de la Commission

31. Le Bureau a souligné que les travaux de la Commission sur le thème spécial Migrations internationales et développement devraient être la contribution de la Commission au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'Assemblée générale conduirait les 14 et 15 septembre 2006.

32. Le Bureau a rappelé la décision 2005/1, dans laquelle la Commission avait décidé que le thème spécial pour sa quarantième session en 2007 devrait être « Le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement ». Le Bureau a pris note de la nécessité d'établir un programme de travail pluriannuel pour la Commission et a suggéré que la Commission envisage d'examiner « la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement » comme thème spécial de sa quarante et unième session, en 2008. Le Bureau a recommandé également que la Commission envisage de conduire un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au cours de sa quarante-deuxième session, en 2009. Le Bureau a recommandé en outre que le programme de travail pluriannuel de la Commission continue d'être basé sur l'examen annuel de chacun des chapitres de fond du Programme d'action.

C. Programme de travail du Bureau

33. Les membres du Bureau ont décidé de tenir des consultations avec leurs groupes régionaux respectifs concernant les méthodes de travail de la Commission, comme demandé dans la décision 2005/2 de la Commission.

34. Le Bureau a décidé que, environ un mois avant la reprise de la trente-neuvième session, il se réunirait pour poursuivre la discussion sur les méthodes de travail de la Commission. Le Bureau a décidé aussi de tenir une réunion juste avant le début de la reprise de la trente-neuvième session de la Commission pour examiner les préparatifs pour la session et en discuter.

35. Le Bureau, rappelant la réunion qu'il avait tenue avec le Bureau du Conseil économique et social le 8 avril 2005, a souligné l'utilité et l'importance de ce type de réunion annuelle pour renforcer la coordination et l'échange d'informations, et a recommandé de continuer à tenir de telles réunions durant les sessions annuelles de la Commission.

36. Le Bureau a pris note de la réunion du Bureau du Conseil économique et social avec les présidents des commissions techniques du Conseil, tenue à New York le 7 juillet 2005 durant la session de fond du Conseil, au cours de laquelle M. Grey-Johnson avait représenté le Bureau de la Commission.

37. Prenant note du rapport de synthèse du Secrétaire général sur les travaux des commissions techniques en 2004 (E/2004/81), le Bureau a reconnu l'importance des réunions communes avec les bureaux des autres commissions techniques pour renforcer les échanges de vues. À ce propos, le Bureau a recommandé que le Président de la Commission, M. Grey-Johnson, rencontre les Présidents de la Commission de la condition de la femme et de la Commission du développement social en vue de coordonner leurs contributions respectives au Conseil économique et social sur le thème spécial pour 2006, les migrations internationales et le

développement. Le Bureau a recommandé aussi que le personnel de la Division de la population intensifie les contacts avec celui du Groupe pour le développement.

D. Programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

38. Le Bureau a pris note de l'examen des mandats et produits dans le domaine de la population conduit par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales à la demande du Secrétaire général, et s'est félicité du fait que les travaux du Secrétariat sur la population étaient guidés par des mandats qui étaient récents, établis par la Commission elle-même, le Conseil économique et social ou l'Assemblée générale. Le Bureau a noté que le programme de travail de la Division de la population répondait avec souplesse à l'évolution des besoins des États Membres et a souligné qu'il était important de maintenir une approche globale des questions de population et de développement.

39. Le Bureau a recommandé que la Division de la population continue de convoquer des réunions techniques pour faire la lumière sur les principales questions de population qui préoccupent la communauté internationale, y compris celles relatives aux thèmes spéciaux discutés chaque année par la Commission. En particulier, le Bureau a noté avec satisfaction les travaux de la Division de la population en tant que chef de file du groupe chargé des questions de population et sa collaboration avec les commissions régionales sur les activités régionales en vue de fournir une contribution au dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations internationales et le développement.

40. Le Bureau a approuvé la suggestion faite par Elena Zúñiga, en qualité de représentante du Mexique, tendant à présenter les conclusions de la réunion du groupe d'experts sur les migrations internationales et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue à Mexico du 30 novembre au 2 décembre 2005, à la Commission à la reprise de sa trente-neuvième session. La Commission s'est félicitée de la collaboration de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, de la Division de la population de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et du FNUAP à l'organisation de cette réunion régionale.

Notes

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 5* (E/2005/25), chap. I, par. 1.

Annexe I

Liste des participants

Membres du Bureau

Ewa Frateczak
Secrétaire général
Conseil gouvernemental de la population de Pologne

Albert Karl Graf
Conseiller
Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Crispin Grey-Johnson
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Elena Zúñiga Herrera
Secrétaire générale
Conseil national de la population du Mexique

Secrétariat

Hania Zlotnik
Directrice
Division de la population
Département des affaires économiques et sociales

Vasantha Kandiah
Directrice adjointe
Division de la population
Département des affaires économiques et sociales

Observateur

Kwabena Osei-Danquah
Chef, Service du Conseil d'administration et des relations extérieures
Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation
des ressources
Fonds des Nations Unies pour la population

Annexe II

Ordre du jour de la réunion intersessions du Bureau de la Commission de la population et du développement

1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Incidences du Document final du Sommet mondial de 2005.
 4. Commission de la population et du développement :
 - a) Ordre du jour, organisation des travaux, documentation et autres questions liées à la trente-neuvième session de la Commission, qui doit se tenir en 2005;
 - b) Thème proposé pour 2008;
 - c) Modalités de travail de la Commission;
 - d) Résolutions pertinentes adoptées récemment par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, y compris la résolution concernant la réunion commune des bureaux du Conseil et de ses commissions techniques.
 5. Questions connexes.
 6. Conclusions.
 7. Clôture de la réunion.
-